

Bruxelles, le 10 janvier 1995

Monsieur HÄNSCH
Président du Parlement européen
BRUXELLES

Monsieur le Président,

La commission du développement et de la coopération a procédé ce matin à l'audition du commissaire PINHEIRO. Il en ressort essentiellement trois points qui ont recueilli l'assentiment de tous les membres de la commission.

La présentation du Commissaire PINHEIRO a été accueillie très favorablement et ont été soulignés la clarté de l'exposé du Commissaire, la précision de ses réponses malgré les limitations de temps et l'engagement indiscutable dont il a témoigné pour ses nouvelles responsabilités. Ceci constitue le premier point.

Mais autant l'appréciation de la commission du développement a été positive à l'égard du Commissaire, autant les membres de notre commission se sont montrés à l'unanimité critiques et opposés à la nouvelle organisation de la Commission.

En effet, pour la première fois dans l'histoire de l'Europe, aucun Commissaire n'a de responsabilité en matière de politique de développement. Cette politique du développement disparaît donc de la nouvelle Commission alors qu'elle vient d'être institutionnalisée par le Traité de Maastricht. Les membres de la commission du développement soulignent la portée d'un tel changement qui sera vivement ressenti par les pays du tiers monde et qui constitue, en réalité, un recul de la philosophie comme de la construction européennes. Ceci constitue le deuxième point.

Enfin je vous demande de vous adresser au Président de la Commission de telle sorte que soit rétabli dans la nouvelle organisation le principe d'une responsabilité en matière de coopération et de développement et son affectation à un Commissaire nominativement désigné comme c'était le cas précédemment.

Je rappelle que dans la Commission Delors I, Claude Cheysson était responsable du dialogue Nord/Sud et de la politique méditerranéenne, Lorenzo Natali de la coopération au développement; dans la Commission Delors II, Manuel Marín avait la responsabilité de l'ensemble du secteur coopération au développement. Dans la Commission Santer, il n'y a plus que des relations extérieures qui sont réparties selon des critères géographiques.

C'est ce que la commission du développement refuse catégoriquement. Nous croyons ainsi exprimer l'avis des populations les plus nombreuses et les plus pauvres du monde en refusant que cette préoccupation s'éteigne.

Nous avons salué la performance de M. PINHEIRO. Nous n'acceptons pas que le développement disparaisse.

Nous demandons au Président de la Commission, M. SANTER, de recevoir la même délégation de la commission du développement que celle que vous avez bien voulu écouter ce jour.

Il en va de la crédibilité du Parlement européen puisque aussi bien les élus à l'unanimité expriment leur refus d'un découpage administratif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.


Bernard KOUCHNER